


Le Conseil municipal de Salies-de-Béarn se réunira en séance ordinaire à la Mairie le :

Mercredi 28 février 2024 à 18h30

dans la salle ordinaire des séances à l'effet de procéder à l'examen des questions portées à l'ordre du jour :

0. Procès-verbal de la séance précédente
1. Décision du Maire
2. Acquisition d'un bâtiment sis 8 impasse de Coulomme
3. Acquisition d'une parcelle de terrain sise impasse de Coulomme
4. Echange de parcelles ONILLON
5. Régularisation de l'emprise du chemin de Bouneciane
6. Définition des Zones d'accélération des Energies Renouvelables
7. Occupation du domaine public – marché du jeudi
8. Tarif d'occupation des salles Rotonde et Ravel de l'Espace culturel Lucien Basse-Cathalinat pour l'organisation de pots d'accueil des curistes
9. Non libération de retenues de garantie
10. Demande de subvention exceptionnelle d'investissement – ACS François Truffaut
11. Quart de crédits 2024
12. Convention d'adhésion à la prestation de gestion des dossiers d'allocations chômage du CDG64
13. Commission municipales : remplacement de Monsieur Jérôme Carrau
14. Création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif (accueil) à temps complet – accroissement temporaire d'activité
15. Création de trois emplois permanents d'adjoint technique à temps complet
16. Informations et questions diverses

 Le Maire,
Thierry CABANNE